

**Décision du 16 mai 2002 portant nomination  
d'un ingénieur en chef des ponts et chaussées**

NOR : *EQUV0210094S*

Le vice-président du conseil général des ponts et chaussées,

Vu le décret n° 86-1175 du 31 octobre 1986 relatif au conseil général des ponts et chaussées ;

Vu l'arrêté ministériel du 6 janvier 1987 relatif au fonctionnement du conseil général des ponts et chaussées ;

Vu l'arrêté ministériel du 3 mai 2002 portant nomination de M. Dominique Cyrot, ingénieur général des ponts et chaussées, en qualité de président de section du conseil général des ponts et chaussées à compter du 8 mai 2002,

Décide :

A compter du 8 mai 2002, M. Dominique Cyrot, président de section du conseil général des ponts et chaussées, est nommé président de la 6<sup>e</sup> section, secrétaire général du conseil.

*Le vice-président,  
du conseil général des ponts et  
chaussées,  
G. Mercadal*